Anticiper et accompagner les impacts RH des regroupements associatifs – module 3 encadrants

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Encadrants, c'est-à-dire tout salarié assurant une fonction d'animation d'équipe : chefs de service, directeurs d'établissements ou de pôle, etc.

Durée
3 journées en présentiel , séparées par une inter-session + environ 2 jours de formation à distance

Organisme de formation
- TransfaiRH

Date limite d'inscription
28/12/2018

Lieux & dates

Partenariat & cofinancement
- **FPSPP**

Contexte

Les regroupements associatifs constituent une des principales manifestations du profond mouvement de transformation engagé dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif.

Les impacts RH de ces regroupements associatifs couvrent un large spectre de problématiques : statuts et aux droits associés, évolution des emplois et compétences, impacts sur les lignes managériales, dialogue social et climat social, qualité de vie au travail et prévention des risques, structuration de la fonction RH, construction d'une culture commune et accompagnement au changement.

Les questions RH sont souvent peu anticipées lors des regroupements, avec des risques importants en termes de climat social, mais aussi concernant le maintien des compétences dans l'association et donc la qualité d'accueil des publics.

Objectifs

Le module « encadrants » s'inscrit dans un cycle de formation de 3 modules qui vise des publics distincts et a pour objectif de développer une culture commune aux acteurs. Il doit permettre aux encadrants concernés par un regroupement :
- Savoir repérer et anticiper les risques en matière RH lors d'un regroupement
- Etre à l'aise pour accompagner une équipe pendant un regroupement

Plus précisément, la formation vise l'acquisition des savoirs et savoirs faire suivants :
- Repérer et comprendre les enjeux RH des regroupements associatifs
- Contribuer à la conduite du changement en lui donnant du sens et en communicant de façon adaptée
- Identifier les enjeux liés au rôle de l'encadrant pendant un regroupement

Prérequis

Inscription d'au moins un salarié représentant du personnel de l'association au module 2 « IRP » du cycle de formation « Anticiper et accompagner les impacts RH des regroupements associatifs ».

Contenu

Sensibilisation aux enjeux RH des regroupements
- Les enjeux RH liés aux regroupements associatifs, leviers d'actions, risques, bénéfices de bonnes pratiques, notamment prenant appui sur le dialogue social et de l'anticipation.
- Méthodes et outils de diagnostic, la conduite d'un diagnostic partagé dans son service

Le changement dans un contexte de regroupement associatif

➔ Particularités du changement dans le secteur sanitaire, social et médicosocial privé à but non lucratif : le devenir du projet associatif, les valeurs, la culture professionnelle / métiers,

➔ Impacts des changements, risques individuels et collectifs

➔ Mécanismes du changement (grandes étapes, acceptabilité des changements opérés) et accompagnement du changement

➔ Bonnes pratiques et points de vigilance en matière de conduite du changement dans un contexte de regroupement associatif

Le rôle de l'encadrant dans un contexte de regroupement associatif

➔ Rôle de l'encadrant dans l'accompagnement du changement

➔ La communication adaptée dans un contexte de regroupement (enjeux, timing, supports)

➔ Les situations difficiles (repérer les dynamiques interpersonnelles en jeu (luttes de pouvoir, …), être capable d'anticiper les risques psycho-sociaux (repérer les signes, …),

➔ Adopter une posture de médiation, être capable de donner du sens

Au programme

- 3 jours en présentiel
- 1 accès à une plate-forme d'apprentissage en ligne
- 1 module E-learning « Juridique »
- 2 webinaires
- 2 classes virtuelles